



Nom commercial: Rgs Fehling R (Lösung II)

Numéro de la matière: 183525

Version: 1 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 11.05.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Rgs Fehling R (Lösung II)

N° d'article 18352500

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les Directives CE

Classification C, R35

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P309 EN CAS d'exposition ou d'un malaise:

P315 Consulter immédiatement un médecin.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger



Nom commercial: Rgs Fehling R (Lösung II)

Numéro de la matière: 183525

Version: 1 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 11.05.12



Corrosif

Phrase(s) de risque

35 Provoque de graves brûlures.

Phrase(s) S

37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Hydroxyde de sodium

3. Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Hydroxyde de sodium**

No. CAS	1310-73-2				
No. EINECS	215-185-5				
Concentration	>=	1	<	10	%
Classification	C, R35				

Classification règlement (CE) no 1272/2008
 Skin Corr. 1A H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	<= 0,5 < 2
Skin Corr. 1B	H314	<= 2 < 5
Skin Irrit. 2	H315	<= 0,5 < 2
Skin Corr. 1A	H314	>= 5

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés



Nom commercial: Rgs Fehling R (Lösung II)

Numéro de la matière: 183525

Version: 1 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 11.05.12

Irritation de muqueuse, Toux, Dyspnée

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Veiller à assurer une aération suffisante.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Ne pas utiliser de récipient en aluminium. Ne pas utiliser de récipient en zinc.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classe de stockage VCI

Classe de stockage VCI 8B Matières non combustibles corrosives

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Hydroxyde de sodium

Liste SUVA

Type MAK

Valeur 2 mg/m³Valeur limite à courte terme 2 mg/m³

Limitation maximale: 15 min; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2005;



Nom commercial: Rgs Fehling R (Lösung II)

Numéro de la matière: 183525

Version: 1 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 11.05.12

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence de vapeurs. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

Protection des mains

Gants de protection	
Matériau approprié	Natural Latex
L'épaisseur du matériau	0.6 mm
La durée de pénétration	>= 480 min
Gants de protection	
Matériau approprié	Polychloroprène

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore
Point de fusion	
Remarque	Non déterminé
Point d'ébullition	
Remarque	Non déterminé
Point d'éclair	
Remarque	Non applicable
Inflammabilité	
Ne pas auto-inflammable	
Pression de vapeur	
Valeur	env. 23 hPa
Température	20 °C
Densité	
Valeur	1.24 g/cm ³
Température	20 °C
Hydrosolubilité	
Remarque	entièrement miscible

10. Stabilité et réactivité

10.5. Matières incompatibles



Nom commercial: Rgs Fehling R (Lösung II)

Numéro de la matière: 183525

Version: 1 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 11.05.12

Métaux, Acides, Acétone, Phénols, Réaction avec des composés d'ammonium, Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène. Explosif

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponible.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Substance de référence	Hydroxyde de sodium	
Espèces	rat	
DL 50	2000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Irritant pour les voies respiratoires.

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Substance de référence	Hydroxyde de sodium
évaluation	Fortement corrosif
Remarque	Corrosion de la peau et des muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Substance de référence	Hydroxyde de sodium
évaluation	Fortement corrosif
Remarque	Le contact avec les yeux peut provoquer la cécité.

sensibilisation

Substance de référence	Hydroxyde de sodium
Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.

Expériences issues de la pratique

En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal.
Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Substance de référence	Hydroxyde de sodium
Remarque	Nocif pour les poissons.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Nocif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.



Nom commercial: Rgs Fehling R (Lösung II)

Numéro de la matière: 183525

Version: 1 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 11.05.12

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 1824

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

Carte pour désignation du danger 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 1824

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 1824

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

35 Provoque de graves brûlures.

Hazard statements listed in chapter 3

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.